



PROCES-VERBAL NO 02/2025 DE LA SEANCE DU CONSEIL

COMMUNAL DE LIGNEROLLE DU LUNDI 23 JUIN 2025

Président : M. Lionel Favre

M. le président souhaite la bienvenue aux membres du conseil et de la municipalité et les remercie de leur présence.

ORDRE DU JOUR :

1. Appel
2. Adoption du dernier PV
3. Elections du bureau du conseil communal et d'un·e nouveau·elle suppléant·e pour la commission de gestion
4. Préavis 04/25 : Comptes 2024 - Rapport de la commission de gestion
5. Rapport de gestion pour l'année 2024 - Rapport de la commission de gestion
6. Préavis 05/25 : Achat d'un véhicule utilitaire léger - Rapport de la commission des équipements
7. Présentation de la nouvelle personne qui va s'occuper de la bourse communale dès le 01.07.25
8. Communications de la municipalité
9. Propositions individuelles.

L'ordre du jour est ainsi accepté à l'unanimité.

1. Appel

Présents : 20

Excusés : 5 : Camille Besson, Lionel Bovay, Gaëtan Drezen, Christophe Lambercy et Sylvain Werly

Mme Marion Bourgeois étant arrivée avec un peu de retard, elle n'a pas pu participer à l'élection du président et du vice-président du conseil.

2. Adoption du dernier PV

M. le président ouvre la discussion concernant le procès-verbal no 01/2025 de la séance du 7 avril 2025. La parole n'est pas demandée et le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Elections du bureau du conseil communal et d'un-e nouveau-elle suppléant-e pour la commission de gestion

Election du président du conseil : M. Lionel Favre est présenté ; il n'y a pas d'autre proposition et l'assemblée vote par bulletins secrets :

Bulletins délivrés : 19

Bulletins rentrés : 19

Bulletin blanc : 1

M. Lionel Favre est élu président du conseil communal par 18 voix et remercie le conseil pour sa confiance.

Election du vice-président du conseil : M. Charles-Guillaume Nicole est présenté ; il n'y a pas d'autre proposition et l'assemblée vote par bulletins secrets :

Bulletins délivrés : 19

Bulletins rentrés : 19

Bulletin non-valable : 1

Bulletin blanc : 1

M. Charles-Guillaume Nicole est élu vice-président du conseil communal par 17 voix et remercie le conseil pour sa confiance.

Election des scrutateur-trice-s : M. Gaëtan Drezen et Mme Laurence Nicolet, scrutateur-trice en place, sont élus à main levée et à l'unanimité moins une abstention. M. Gianluca Abruzzi et Mme Marilyn Lambert, scrutateur-trice suppléant-e en place, sont élus à main levée et à l'unanimité moins une abstention.

Election de la nouvelle commission de gestion : M. Serge Aellen, actuel président, quitte la commission et Mme Marion Bourgeois en devient la présidente. M. Sylvain Werty devient membre.

M. Yvan Bourgeois est présenté en tant que suppléant. Il est élu à main levée et à l'unanimité moins une abstention en tant que nouveau deuxième suppléant.

4. Comptes 2024

M. Serge Aellen, président de la commission de gestion, lit le rapport de ladite commission et propose de l'accepter.

M. le président remercie la commission de gestion et donne la parole à la municipalité pour des éventuelles précisions.

M. le Syndic : je voudrais apporter une précision concernant le solde du compte de participation à l'UAPE, car le montant n'est pas précisé dans le rapport de la commission de gestion : il est de CHF 28'245.33 et vous le trouvez dans le préavis municipal. Ce montant revient à la commune de Lignerolle à la suite de la dissolution de l'UAPE. Nous sommes à disposition pour répondre à vos questions.

M. le président remercie la municipalité et ouvre la discussion.

La parole n'est pas demandée et les conclusions du préavis municipal 04/25 concernant les comptes 2024 sont acceptées avec les résultats suivants :

- 19 oui - 0 non - 0 abstention.

La commission de gestion est ainsi déchargée de son mandat.

5. Rapport de gestion pour l'année 2024

M. Serge Aellen, président de la commission de gestion, lit le rapport de ladite commission et propose de l'accepter

M. le président remercie la commission de gestion et donne la parole à la municipalité pour des éventuelles précisions.

M. le Syndic : la municipalité n'a rien à ajouter et nous sommes à disposition pour répondre à vos questions.

M. le président remercie la municipalité et ouvre la discussion.

La parole n'est pas demandée et le rapport de la commission de gestion, avec ses conclusions, concernant le rapport de gestion pour l'année 2024 est accepté avec les résultats suivants :

- 19 oui - 0 non - 0 abstention.

La commission de gestion est ainsi déchargée de son mandat.

6. Achat d'un véhicule utilitaire léger

M. Richard Nicolet, président de la commission des équipements, lit le rapport de ladite commission et propose de l'accepter.

M. le président remercie la commission des équipements et donne la parole à la municipalité pour des éventuelles précisions.

M. le Syndic : la municipalité n'a rien à ajouter et nous sommes à disposition pour répondre à vos questions.

M. le président remercie la municipalité et ouvre la discussion.

M. Jean-Pierre Blaser : quelle est la durée de garantie prévue ?

M. le Syndic : la durée de garantie pour un véhicule électrique varie de 5 à 8 ans, cela dépend si le véhicule est neuf ou de démonstration. La durée d'amortissement d'un véhicule doit être spécifiée dans le préavis municipal et elle doit correspondre à la durée de garantie.

M. Etienne Gaillard : comment prévoyez-vous recharger ce véhicule alors que la commune n'a pas de panneau solaire ni de borne de recharge ?

M. le Syndic : je peux vous donner mon exemple personnel : mon épouse a acheté un véhicule électrique et nous avons donc fait poser une borne de recharge alimentée par le réseau. Nous avons déjà discuté en municipalité pour éventuellement poser des panneaux solaires sur le toit de la moutonnerie, car nous avons également le congélateur qui consomme beaucoup. Ce sont des projets d'avenir et nous avançons à mesure.

M. Charles-Guillaume Nicole : dans le préavis, il est mentionné que le choix pour un véhicule électrique est privilégié pour des raisons écologiques, mais nous pourrions plutôt choisir un utilitaire diesel d'occasion. Ce serait plus simple, car il faudra penser à charger le véhicule électrique.

M. le Syndic : c'est une habitude à prendre, il faudra penser à mettre le véhicule à charger le soir même si la batterie n'est pas complètement déchargée ; de plus, nous pouvons choisir l'horaire selon les heures creuses et le programmer. Nous pourrions bien sûr acheter un véhicule d'occasion à benzine ou diesel, mais ce véhicule sera beaucoup utilisé et nous préférons donc en acquérir un neuf ou un de démonstration. Le tracteur restera équipé avec la lame, la saleuse et les chaînes pendant l'hiver et l'employé communal ne devra pas sans cesse l'équiper et le déséquiper. Nous prévoyons un utilitaire fermé, afin que les divers outils et machines électriques restent à l'abri de la pluie. La municipalité ne peut pas vous garantir ce soir qu'elle optera de toute façon pour un véhicule électrique. Nous avons déjà reçu quelques offres intéressantes et nous allons encore approfondir notre réflexion. Si nous optons pour un véhicule électrique, les technologies ayant énormément évolué, nous n'en choisirons pas un d'occasion, afin d'avoir une batterie avec la plus longue durée de vie possible.

M. Alix Michel : la municipalité est confortée dans le sens que l'employé communal est très minutieux : il prend soin de son matériel et l'entretient.

M. Jean-Pierre Blaser : personnellement, je suis favorable à l'utilisation d'un véhicule électrique, car il sera utilisé pour des petits trajets ; ce ne serait pas rentable d'acheter un véhicule diesel. Par contre, je trouve que ce serait mieux de choisir un véhicule avec un pont, car un véhicule fermé risque d'être trop petit pour transporter certaines choses. La municipalité doit y réfléchir.

La parole n'est plus demandée et les conclusions du préavis municipal 05/25 concernant l'achat d'un véhicule utilitaire léger sont acceptées avec les résultats suivants :

- 17 oui - 0 non - 2 abstentions.

La commission des équipements est ainsi déchargée de son mandat.

7. Présentation de la nouvelle personne qui va s'occuper de la bourse communale dès le 01.07.25

M. le Syndic : comme vous le savez, notre boursier, M. Dominique Werly, a fait un énorme travail pour passer sur le nouveau plan comptable MCH2, puis il nous a annoncé qu'il voulait quitter son poste. Nous avons donc mis ce poste au concours et nous avons reçu quelques candidatures. Ce soir, nous pouvons vous présenter les deux nouvelles personnes qui vont reprendre la bourse communale dès le 1^{er} juillet, soit M. Jean-Michel Brandt et Mme Joanne Brandt.

M. Jean-Michel Brandt : je suis boursier communal à Ste-Croix depuis 23 ans et j'arrive bientôt à la retraite. J'ai également donné des cours aux boursiers dans le cadre de l'UCV (Union des Communes Vaudoises) et j'apporte mon aide à plusieurs communes pour passer sur MCH2. Mon idée était de garder un pied dans le monde professionnel et de trouver des petites communes auxquelles je pourrais faire profiter de mes connaissances.

Mme Joanne Brandt : j'ai travaillé dans une fiduciaire spécialisée en EMS et dans un bureau d'ingénieurs en génie civil.

M. Jean-Michel Brandt : nous allons donc créer un petit groupe avec ma fille Joanne, afin qu'une personne soit toujours disponible pour assurer ce travail. Une troisième personne se joindra à nous et nous pourrons ainsi nous occuper de quelques communes. Joanne sera occupée spécifiquement à la commune de Lignerolle. De mon côté, étant le répondant boursier, je serai là en appui et pour la formation. Nous n'aurons pas de bureau à Lignerolle ; nous ferons uniquement du télétravail et nous viendrons sur place sur rendez-vous. Il nous a également été demandé de refaire les règlements communaux.

8. Communications de la municipalité

M. le Syndic donne la parole à chaque municipal·e présent·e.

Mme Eliane In-Albon :

- Les transformations pour la nouvelle garderie ont démarré sous la houlette du bureau d'architectes. Des évaluations, des sondages de murs, de ventilation, etc. sont nécessaires avant les grands travaux et sont actuellement en cours. Un diagnostic amiante doit également être réalisé.
- Comme vous avez pu le voir dans la presse, l'assemblée générale des Établissements Hospitaliers du Nord Vaudois (eHnv) s'est tenue le 10 juin. Une réflexion est en cours concernant le projet « eHnv du futur » pour savoir s'ils vont rester sur le site actuel de l'hôpital d'Yverdon et s'ils vont regrouper les centres de traitement et de réadaptation d'Orbe et de Chamblon sur la ville d'Orbe. Une commission d'études, pilotée par des départements du canton, réfléchit sur ces différents scénarios et celui d'un site hospitalier unique. Nous aurons un retour en principe au mois d'octobre et je pense que, d'ici la fin de l'année, nous aurons une idée de ce qui aura été choisi. Des nouveaux services, comme la neurochirurgie et la médecine nucléaire, ont été ouverts ou vont ouvrir ; les eHnv ont également acquis un CT-scan qui appartenait au Centre d'Imagerie du Nord Vaudois (CINOV). L'hôpital de St-Loup est toujours ouvert et ses urgences sont fonctionnelles en cas de besoin. Je peux encore vous donner un chiffre intéressant : 52% des interventions chirurgicales faites aux eHnv sont pratiquées en ambulatoire, alors que la moyenne suisse est de 30%. Nous avons donc des soins à la pointe dans notre région.

M. Pierre Dumartheray : comme d'habitude, je vais vous donner les débits de l'AIMS de ce soir, à 17h30 :

- 1188 litres/minute à la Source Mercier, c'est un débit important vu la météo de ces derniers jours
- 5 litres/minute à la Source des Antes, ce qui représente tout de même 7200 litres/24 heures
- 119 litres/minute à la Source du Stand
- 97 litres/minute à la Source des Milières.

M. Frédéric Nicod : voici quelques nouvelles concernant la forêt : l'année passée, nous avons fait énormément de coupes d'urgence et nous étions assez proches de la capacité d'exploitation usuelle, mais quasiment uniquement avec des coupes d'urgence. Le début de cette année se présentait bien, mais, avec la chaleur, nous craignons que la suite de l'année soit plus difficile pour nos forêts, à l'image de ces dernières années. Nous recherchons des solutions avec des essences d'arbres mieux adaptées aux nouvelles conditions climatiques.

M. Alix Michel : cela me désole de venir devant vous à chaque séance avec ces deux points récurrents :

- Concernant les abris-bus, vous savez que nous avons des oppositions faites par l'AVACAH (Association vaudoise pour la construction adaptée aux personnes handicapées) et le Canton et que nous nous sommes réunis dernièrement pour essayer de trouver une solution. Apparemment, ils exigent quelque chose de conforme pour l'accès aux personnes à mobilité réduite. Il faudrait créer un petit quai sur le trottoir actuel, afin que les personnes en fauteuil roulant puissent accéder au bus sans que le personnel des transports ne doive sortir une rampe. Vu l'ampleur des travaux, nous avons mandaté le bureau BR Plus pour nous établir un projet. Nous reviendrons donc vers vous pour la validation de ce projet qui va bien sûr avoir des coûts ; si vous ne l'acceptez pas, nous laisserons tomber et les arrêts de bus resteront comme ils le sont actuellement, donc sans abri-bus.
- Concernant le terrain de sport, nous avons décidé, avec l'entreprise Blaser, de le laisser tel quel pour cet été, afin que les enfants puissent en profiter. Nous allons lui demander de déplacer les buts pour les centrer sur la partie herbeuse. A partir du mois de septembre, nous allons prendre contact avec d'autres entreprises pour refaire un engazonnement ou un sursemis.

M. le Syndic :

- Nous vous remercions pour votre confiance et l'acceptation des préavis de ce soir.

- Nous félicitons le président du conseil et son bureau pour leur réélection pour une année. Je vous rappelle que c'est la dernière de la législature ; le dépôt des listes se fera au début de l'année 2026 et je vous encourage toutes et tous à continuer d'œuvrer pour notre commune et à en parler autour de vous.

9. Propositions individuelles

Mme Astrid Goël : j'ai constaté que le banc vers la Pierre-à-Glissoire est fichu, il est récent mais malheureusement déjà pourri ; serait-il possible de le remettre en état ?

M. Frédéric Nicod : nous en avons déjà discuté en municipalité et nous allons demander une offre pour un nouveau banc à Equifor.

Mme Astrid Goël : beaucoup d'arbres, dont des grands foyards, ont été marqués près du réservoir. Je trouve dommage de les couper, car, avec les sapins qui meurent, nous n'aurons plus de grands arbres dans le secteur.

M. Frédéric Nicod : je vais me rendre sur place pour voir où c'est exactement. C'est vrai que nous avons fait une coupe importante pour le nouveau réservoir et, normalement, la partie devant le réservoir devrait être reboisée ; un peu plus bas, un nettoyage a été fait et tout a été arraché, car il y avait des tuyas et des lauriers.

Mme Amélie Hautier : tout d'abord, je voudrais vous remercier pour les magnifiques oriflammes. Je voudrais savoir où se trouve le bunker pour la commune ? Où devons-nous nous rendre en cas d'alerte ?

M. le Syndic : le point de rencontre d'urgence (PRU) se trouve ici, devant la salle villageoise. La commune est couverte à 20% pour les abris de protection civile qui se trouvent uniquement chez des privés. En cas d'alerte, c'est l'ORPC (Organisation régionale de protection civile) cantonale ou du district du Jura-Nord vaudois qui gère et nous avons des places à Orbe.

Mme Eliane In-Albon : au mois de septembre, Nicole Steiner et moi-même irons à une formation concernant le point de rencontre d'urgence et je vous ferai un retour d'informations.

Mme Marilyn Lambert : 10 jours avant l'abbaye, quatre plants ont disparu des deux grands pots vers la fontaine sur la place et je les ai remplacés.

M. Etienne Gaillard : lors du dernier passage de la gendarmerie mobile, je leur ai posé la question concernant la pose de radars au village et ils m'ont répondu que c'est à la municipalité de faire la demande au Service des Radars de la Blécherette pour en poser un à la Route de Ballaigues. Je vous demande donc de leur écrire, afin qu'ils viennent en installer un aux heures de pointe.

M. Alix Michel : ton intervention me surprend, car la Gendarmerie pose un radar au minimum une fois par mois et elle nous transmet le rapport des infractions commises.

M. Etienne Gaillard : à quelle heure ces radars sont-ils posés ?

M. Alix Michel : c'est la Gendarmerie qui décide. Nous l'avons mandatée pour venir, mais nous pouvons peut-être encore appuyer la sensibilité et lui transmettre notre fourchette horaire préférée. Ce radar est posé au parking à l'entrée du village ou vers chez toi.

M. Etienne Gaillard : il était plutôt installé vers chez Maurice Baer, mais nous ne l'avons pas vu là-bas depuis longtemps.

M. le Syndic : le radar est posé au parking car, lorsqu'il est posé sur le domaine privé, la Gendarmerie doit avoir l'autorisation préalable du propriétaire.

M. Etienne Gaillard : il n'y avait pas de problème pour l'installer chez Maurice Baer.

Mme Amélie Hautier : ils sont les bienvenus chez nous.

M. le Syndic : nous prenons note et nous allons contacter la Gendarmerie.

M. Charles-Guillaume Nicole : concernant le terrain de sport, je pense qu'il faudra aussi enlever les cailloux.

M. Alix Michel : effectivement, il n'est pas en bon état. Il est également prévu de le scarifier, ce qui devrait, normalement, donner un résultat correct.

Mme Astrid Goël : est-ce que la date de l'inauguration du nouveau réservoir est déjà connue ?

M. Charles-Guillaume Nicole : oui, elle est prévue le samedi 27 septembre.

M. Pierre Dumartheray : vous allez bientôt recevoir une information concernant cette journée portes ouvertes pour la visite des nouvelles installations de l'AIMS.

M. Gianluca Abruzzi : c'est avec la casquette du président du conseil de paroisse que je voudrais vous donner deux informations qui me semblent intéressantes et importantes pour la vie de notre village :

- Avec le conseil de paroisse, nous avons décidé de rapatrier à Lignerolle les célébrations familles qui se font habituellement à Ballaigues le premier dimanche du mois.
- Ce genre de célébrations s'adresse à un public d'enfants et il manque, au sein de notre paroisse, des activités pour les pré-adolescents. Nous avons donc envie de créer un espace pour eux à la salle de paroisse et de mettre en place une activité. Lors de ces cultes familles, les pré-adolescents pourront donc bénéficier, dans cet espace, d'une activité adaptée à leurs besoins. L'idée serait aussi de laisser cet espace ouvert quelques fois par mois pour les jeunes de notre village, afin qu'ils puissent s'y rencontrer pour discuter et jouer ensemble ; nous pourrions, par exemple, installer un baby-foot. A certains moments, une personne adulte pourrait également être présente pour faire une animation. Comme ce projet concerne les pré-adolescents de Lignerolle, je me permettrai de prendre contact avec les familles de notre village pour voir s'il y a effectivement un intérêt. Ce serait chouette si nous pouvions aménager cet espace ensemble, afin que les jeunes puissent se l'approprier. C'est également important pour nous d'avoir un contact avec les parents, car les jeunes ne seraient pas sous la responsabilité de la paroisse dans cet espace, mais bien sous celle de leurs parents.

M. le président : merci pour cette intervention et bravo pour cette initiative !

M. le président :

- Tout d'abord, félicitations au comité de l'Abbaye pour cette magnifique fête ; merci à l'abbé de faire passer le message.
- Les prochaines séances du conseil sont prévues les 6 octobre et 8 décembre.
- Comme d'habitude, un repas est organisé au stand le dernier vendredi du mois, avec une paella ce vendredi 27 juin.
- Merci à chacune et chacun pour votre engagement, tous ces échanges et la bonne humeur qui règne au sein de notre conseil. Je vous souhaite à toutes et tous un bel été !

La parole n'est plus demandée et la séance est levée à 21h15.

Le président : 
Lionel Favre

 La secrétaire : 
Béatrice Petermann